



COMMUNE DE COLOGYNY

A l'approche des vacances, nous vous rappelons quelques règles essentielles pour assurer la sécurité de votre domicile.

Les mesures de sécurité importantes :

- Déposez vos valeurs et documents importants dans un coffre-fort bancaire.
- Fermez bien toutes les fenêtres et les portes avant de quitter votre domicile, ceci même pour une courte absence.
- Fermez les volets et baissez les stores, surtout au rez-de-chaussée, la nuit.
- Installez un éclairage automatique dans le jardin et sur le pourtour de votre maison.
- Placez des éclairages automatiques ou sur minuterie dans votre logement.
- Conservez les échelles, meubles et matériel de jardin dans un local fermé ou assurez les par une chaîne et un cadenas.
- Ne dévoilez pas votre absence prolongée par des indications, telles que billets à la porte, boîte aux lettres pleine ou messages sur votre répondeur automatique.
- Méfiez-vous des soi-disant cachettes de clés sûres, telles que paillason, casier à lait, pot de fleurs, etc. qui sont parfaitement connues des cambrioleurs.
- Soyez prudents en confiant vos clés. Évaluez soigneusement à qui vous pouvez faire confiance et de qui vous devez vous méfier.
- Entretenez-vous avec vos voisins sur le thème de la sécurité : comment et quand vous pouvez vous entraider.

Une surveillance visuelle et acoustique effectuée par les voisins constitue la meilleure des préventions. Dès lors, si vous voyez un véhicule, quelqu'un de suspect ou si vous entendez un bruit inhabituel, notamment la nuit, n'hésitez pas à aviser **immédiatement** la police. Le lendemain, c'est trop tard.

Dans le cadre de ses recherches, votre police apprécie votre aide. Notez l'immatriculation, la couleur et la marque du véhicule suspect, la direction de fuite des suspects, leur nombre et allure (taille, âge, couleur des cheveux, langue parlée, race, corpulence, habillement et particularités).

La police appelle à la vigilance...

Depuis plusieurs mois, des vols à l'astuce visent les conducteurs et surtout les conductrices de voiture.

L'attention du conducteur ou de la conductrice est détournée par un individu sous le prétexte qu'un pneu est dégonflé, crevé, ou encore qu'un chat se trouve sous la voiture. La future victime sort alors de son véhicule pour vérifier. Entre-temps, un complice ouvre une portière "passager" droite pour voler le sac à main ou autre sacoche.

Des moyens simples permettent d'éviter ce type de désagréments :

- ☛ ne pas poser de sac contenant son porte-monnaie, cartes bancaires etc. sur un siège, en particulier du côté "passager", que ce soit à l'avant ou à l'arrière, poser ce sac de préférence sous un siège, ou dans tous les cas au plancher, par exemple, derrière le siège du conducteur ET verrouiller les portières "passager" ;
- ☛ si vous devez sortir de votre véhicule, même brièvement pour une simple vérification, verrouillez votre voiture (le verrouillage central est un accessoire confortable !) ou prenez votre sac à main en le tenant devant vous.

Prenez garde également aux autres vols à l'astuce. Votre attention est attirée par de futiles motifs et un ou plusieurs complice(s) dérobe(nt) vos valeurs. Il s'agit notamment de vous demander l'heure, de ramasser de la monnaie perdue, de vous signaler que vos vêtements sont souillés, etc.

POUR LES CAS D'URGENCE, COMPOSEZ LE :

117 – POLICE

118 – FEU

144 - SANITAIRE

Pour les cas moins urgents, avisez le 022.427.98.60, les Gendarmes du poste de police de la Pallanterie interviennent de 07 h.30 à 19 h.00 du lundi au vendredi et de 08 h.00 à 18 h.00 le samedi.

En dehors de ces heures, les interventions sont assurées par le poste de Rive ou par la patrouille la plus proche.

Le poste de la Pallanterie est ouvert au public de 16 h.00 à 18 h.00 du lundi au vendredi et de 10 h.00 à 12 h.00 le samedi.

De nombreux conseils en matière de sécurité des personnes et des biens figurent sur le site Internet de la Police :

WWW.GENEVE.CH/POLICE ceci sous la rubrique « PREVENTION »